

Avertissement : Les résultats présentés reposent sur un système de remontées rapides. Il s'agit de données provisoires

Bilan du mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
Novembre 2024 provisoire	50	3	60	9
Novembre 2023 définitif	43	0	60	18
Variation	7	3	0	-9
Evolution 2024/2023	16%	ind	0%	-50%

Le mois de novembre 2024 présente un bilan de 3 tués, en hausse par rapport à novembre 2023 (0 tué), les accidents sont également en hausse, les blessés en stabilité et les blessés hospitalisés en baisse

Bilan 11 mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
11 mois 2024 provisoire	519	23	676	194
11 mois 2023 définitif	491	22	667	169
Variation	28	1	9	25
Evolution 2024/2023	6%	5%	1%	15%

Le cumul de janvier à novembre 2024 montre une augmentation de la mortalité routière, une hausse des accidents, une quasi stabilité des blessés et une hausse des blessés hospitalisés

Tués par catégorie d'usagers en cumul	Piéton	Cycliste	Cyclo	Moto	Voiturette	VL	PL	Total
Année 2024	3	0	1	15	0	4	0	23
Année 2023	9	1	0	6	0	6	0	22

Le cumul de novembre 2024 montre une augmentation de la mortalité routière par rapport à l'année 2023, le bilan 2024 au 30 novembre est marqué par une dégradation de la situation des 2RM (+ 10 tués) et par le jeune âge des victimes (moyenne d'âge des tués = 38,0 ans), **les 2RM représentent 70% des tués en 2024** (27% en 2023)

Sécurité routière :

Le chiffre du mois : **3 tués en novembre 2024 dont 1 tué 2RM et 2 tués piéton**

Le casque : Le port du casque correctement attaché est obligatoire pour tout conducteur ou passager d'un deux-roues motorisé (art. R431-1 du code de la route).

En effet, les traumatismes crâniens sont la cause principale de handicaps lourds et de décès parmi les motocyclistes.

Sanctions : Le non-port du casque est sanctionné d'une amende de quatrième classe et du retrait de 3 points sur le permis de conduire.

De 2019 à 2023 en Martinique, les tués 2RM représentent 46% des tués (63 tués sur 136 tués), 1 tué sur 2 n'avait pas le casque

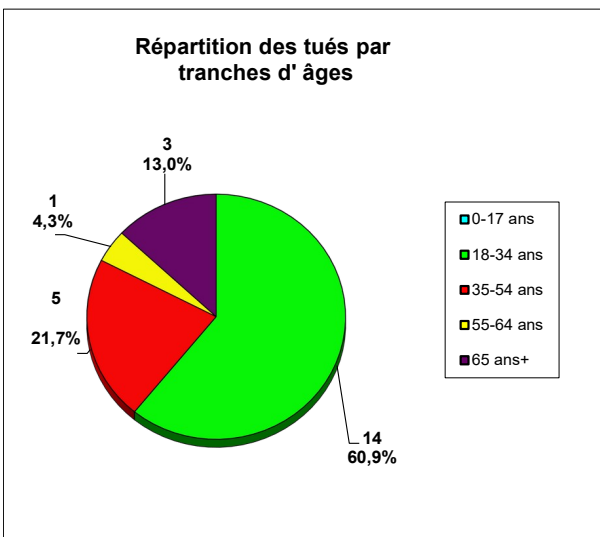
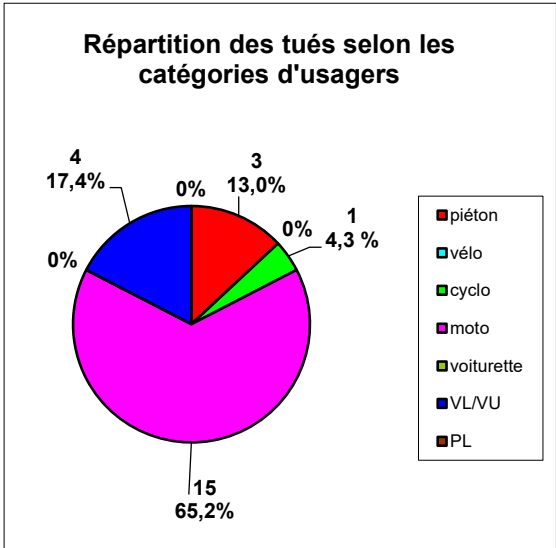
Retrouvez toute la sécurité routière en ligne :

<http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/>

ou en flashant ce code depuis votre smartphone ou tablette



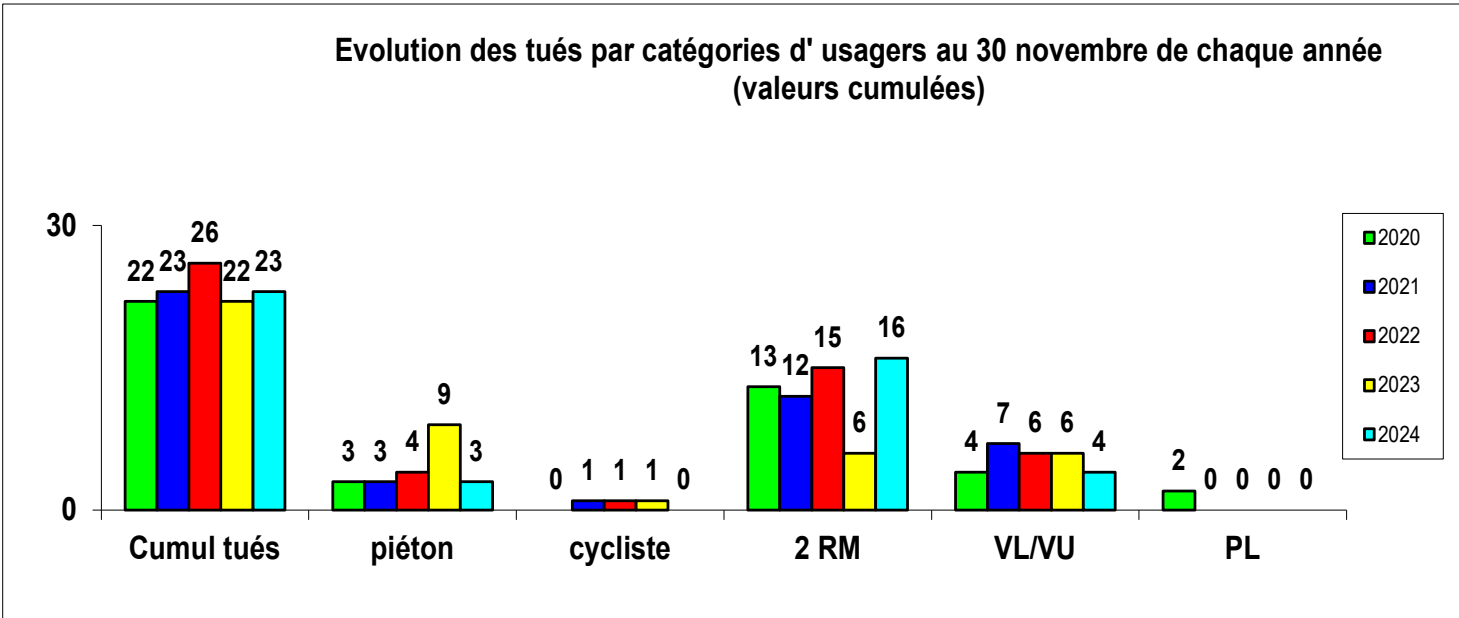
Répartition du nombre de tués (valeurs calculées depuis le début de l'année 2024) par tranches d'âge et par catégories d'utilisateurs :



83% des tués sont des utilisateurs vulnérables (*)

91% des tués sont des hommes, 52% des tués ont 30 ans ou moins, 78% des tués ont 40 ans ou moins, la moyenne d'âge des tués en 2024 est de 38,0 ans pour 23 tués (contre 48,3 ans en 2023 pour 22 tués)

(*) : piétons, cyclistes, 2RM



La mortalité routière au 30 novembre 2024 (23 tués) est en augmentation par rapport à 2023 (22 tués) et en stabilité par rapport à la moyenne des 4 dernières années (23 tués)

accident corporel : (mortel et non mortel) de la circulation routière est un accident qui :
provoque au moins une victime, c'est-à-dire un utilisateur ayant nécessité des soins médicaux ;
survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;
implique au moins un véhicule

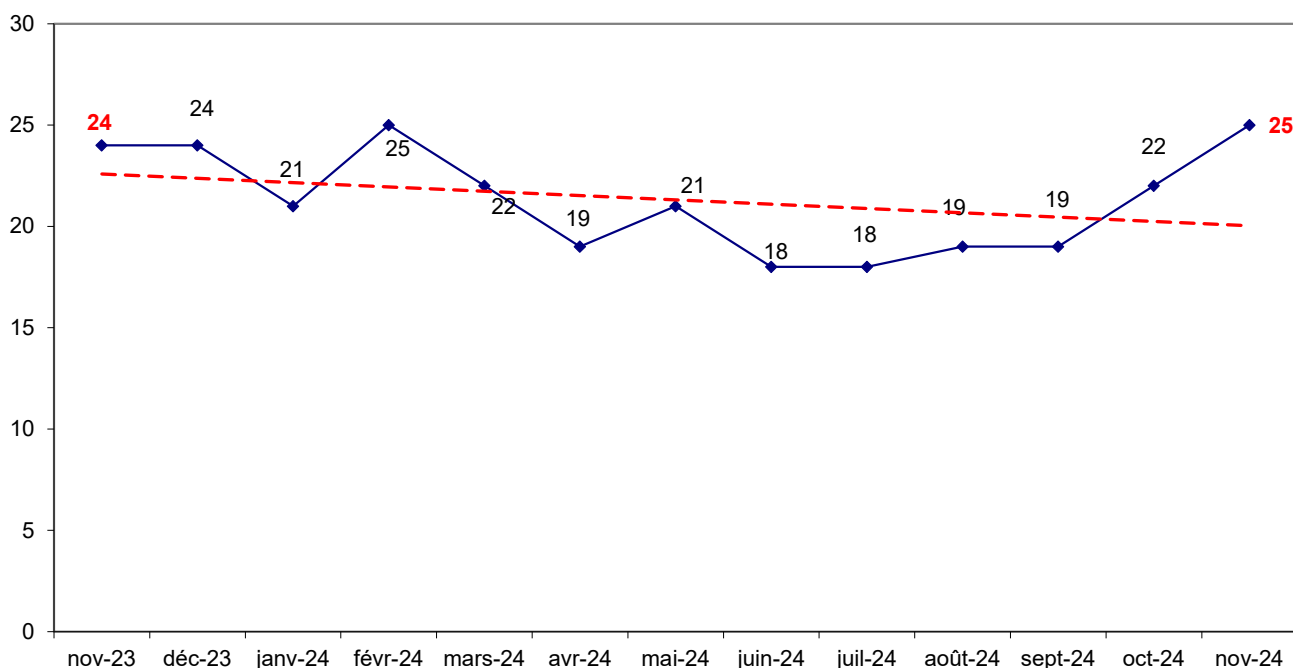
Tué: victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Blessé hospitalisé (BH) : blessé hospitalisé plus de 24 heures, non décédé dans les 30 jours

Blessé léger (BL) : victime ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admise comme patient à l'hôpital plus de 24 heures

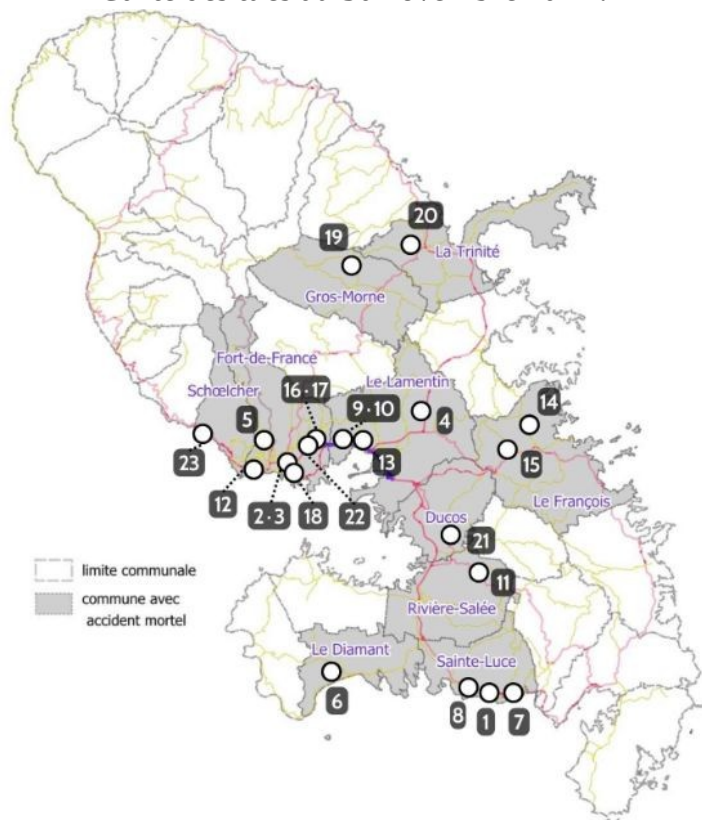
2RM : les deux-roues motorisés regroupent les motocyclettes, les scooters et les cyclomoteurs de toutes cylindrées y compris à 3 roues

Evolution des tués sur une année en glissement annuel, est figuré pour chaque mois, le total des tués sur les 12 mois écoulés (ce mois inclus et les tués des 11 mois précédents)



La tendance est légèrement baissière sur 12 mois

Carte des tués au 30 novembre 2024 :



Tué	Commune	Victime	Sexe	âge
1	Saint Luce	VL	F	28
2	Fort de France	moto	H	27
3	Fort de France	moto	H	21
4	Le Lamentin	moto	H	35
5	Fort de France	moto	H	26
6	Le Diamant	moto	H	28
7	Sainte Luce	VL	H	35
8	Sainte Luce	moto	F	50
9	Le Lamentin	moto	H	22
10	Le Lamentin	moto	H	37
11	Rivière-Salée	moto	H	26
12	Fort de France	VL	H	84
13	Le Lamentin	cyclo	H	38
14	Le François	moto	H	32
15	Le François	moto	H	30
16	Fort de France	moto	H	25
17	Fort de France	moto	H	25
18	Fort de France	moto	H	27
19	Gros Morne	piéton	H	85
20	La Trinité	VL	H	68
21	Ducos	piéton	H	58
22	Fort de France	moto	H	34
23	Schoelcher	piéton	H	34

83% des tués sont des usagers vulnérables (piétons, cyclistes, 2RM), les piétons représentent 13% des tués en 2024 contre 41% en 2023, les 2RM représentent 70% des tués en 2024 contre 27% en 2023

